

PHASE DE TEST SUR LE CHANTIER DE LA ROUTE CANTONALE RC 780

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre des travaux actuellement en cours sur la route cantonale, la signalisation lumineuse fait l'objet d'une période d'essai visant à fluidifier le trafic de manière optimale. Afin d'éviter l'engorgement du centre-ville, les automobilistes en transit sont invités à utiliser l'axe de contournement au nord de la commune.

Le chantier visant au réaménagement de la route cantonale RC 780 se poursuit à Vevey. Rappelons que ces travaux, qui ont débuté durant l'été 2018 et qui concernent une artère très fréquentée, visent au remplacement de feux de signalisation obsolètes, à la réfection du réseau d'égouts et à la création de nouveaux aménagements routiers. Quatre traversées piétonnes supplémentaires ont notamment déjà vu le jour et une cinquième sera réalisée au printemps.

Après avoir mis en place deux nouvelles bandes cyclables pour une période d'essai à l'avenue de la Gare, la Ville de Vevey, en étroite collaboration avec l'Association Sécurité Riviera, procède actuellement à la phase de test de la nouvelle signalisation lumineuse de la RC 780. Les feux de circulation sont réglés en temps fixe jusqu'à la fin du mois de janvier 2019 ; le système fonctionnera ensuite progressivement de manière adaptée au trafic et à la demande des différents usagers.

Les programmeurs ont besoin de ce temps d'essai pour recueillir un maximum d'informations par le biais de périodes d'observation et de relevés, afin d'établir les réglages visant à fluidifier le trafic de manière optimale.

En raison de la fermeture de la place du Marché pour permettre la construction des arènes de la Fête des Vignerons, et afin d'éviter l'engorgement du centre-ville, les autorités veveysannes et l'Association Sécurité Riviera recommandent aux automobilistes en transit d'utiliser l'axe de contournement au nord de la commune ; un fléchage « transit » a ainsi été posé à cet effet.

